

toux,
trachéite

rhinite

conjonctivite



L'AMBROISIE

**SOYEZ
VIGILANTS**



Comment la reconnaître ?

Par ses feuilles caractéristiques :

- profondément découpées
- vertes sur les deux faces
- absence d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle avec laquelle on peut la confondre)

Par sa tige :

- plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs



En pleine expansion depuis 20 ans, il suffit de quelques grains de pollen d'ambrosie pour provoquer divers symptômes allergiques.

Les pollens se déplacent facilement avec le vent et sont particulièrement présents **de début août au mois d'octobre**.

Aussi, en cas d'allergie, il est conseillé d'éviter les activités extérieures, surtout en cas de vent, mais aussi de restreindre le séchage du linge au grand air.

Les symptômes fréquents :

Rhinite, écoulement nasal, trachéite, toux, conjonctivite, aggravation d'asthme.

Quels risques ?

Que faire ?

LUTTER

Il faut avant tout empêcher la propagation de l'ambroisie et éviter la dispersion des graines.

Mesures à mettre en œuvre :

- Limiter les déplacements de terre
- Mettre en place un couvert végétal (gazon, arbustes...) sur les terrains nus, en construction ou en friche
- Surveiller tout développement de pieds d'ambroisie, et, en cas d'apparition :
 - Signaler la présence via la plateforme dédiée
 - Dans son jardin, détruire la plante avant sa floraison (fin juillet), par arrachage ou fauchage

SIGNALER

Depuis 2014, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, met à disposition des professionnels et des citoyens, une plateforme interactive dédiée au signalement de l'ambroisie, également accessible sur smartphone via son application.

La plateforme permet de géolocaliser les lieux où se développe l'ambroisie. Ces signalements permettent d'établir une cartographie précise de la présence de l'ambroisie et surtout de coordonner les actions de destruction. Tout signalement d'ambroisie via la plateforme est en effet transmis automatiquement au référent communal, qui, le cas échéant, en organise la destruction.

SE PROTÉGER

Pour se protéger des pollens d'ambroisie, il est conseillé :

- d'éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens
- d'éviter de faire sécher son linge à l'extérieur
- de fermer les vitres des véhicules
- de se rincer les cheveux le soir
- d'aérer de préférence la nuit

En cas d'arrachage de pieds d'ambroisie, il est recommandé de se munir de gants et d'un masque.

Les personnes les plus sensibles peuvent également consulter les prévisions allergopolliniques et s'inscrire aux bulletins hebdomadaires sur le site d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour en savoir plus :

www.ambroisie-risque.info

www.atmo-auvergnerhonealpes.fr



Application mobile Signalement Ambroisie

Mél : contact@signalement-ambroisie.fr

Téléphone : 0 972 376 888

www.cc-plainedelain.fr

